

Perrache : du changement pour l'Union commerçante

L'assemblée générale des commerçants et artisans a été marquée par le retrait du président. Comme annoncé, Pierre Monin ne s'est pas représenté

LES ADHÉRENTS de l'Union des Commerçants et Artisans de Perrache (UCAP) ont tenu lundi soir leur assemblée générale à l'hôtel Charlemagne, 23 cours Charlemagne,

en présence d'élus de la Ville de Lyon, dont le maire Gérard Collomb, du Conseil Général, du Conseil Régional et de la mairie d'arrondissement. Dans son rapport d'activité de

l'exercice écoulé, le président Pierre Monin a rappelé que les commerçants et artisans n'ont repris que progressivement leur fonctionnement après les travaux du tramway, tout en insistant sur les conditions d'indemnisations. « Nous ne sommes pas satisfaits de cette situation et nous avons fait part de notre perplexité aux autorités politiques et institutionnelles concernées ». Parmi les perspectives 2007, il a souhaité voir se développer l'attractivité de ce « quartier village » avec notamment un souffle nouveau pour le marché Bayard, la transformation du bâtiment de la Cure qui rompt actuellement la continuité commerciale du cours Charlemagne et un véritable accès à la gare SNCF sur la place des Archives.

Accompagner les commerçants

Après la présentation du rapport financier, Thierry Braillard, vice président du Conseil Régional a considéré l'arrivée du personnel début 2010 « comme un événement important pour le commerce de Perrache, surtout avec l'incitation à utiliser les transports en commun ». De son côté, Albéric de Lavernée, vice président de Conseil Général, a affirmé que « l'ouverture du Musée aurait un



Le maire de Lyon a tenu à être présent lors de la dernière assemblée générale présidée par Pierre Monin / Photo Serge Thenon

impact économique sur l'activité de Perrache ». Fabien Delorme, de l'association Tendance Presqu'île, a été invité par Pierre Monin dans le cadre de la gestion unifiée de centre ville. Il a précisé que l'objectif de cette association est de développer le commerce et l'activité économique sur le territoire de la presqu'île en regroupant les acteurs publics et les acteurs privés.

Patrice Iochem, représentant de l'association de développement du commerce du 7^e a expliqué que sa mission consiste à accompagner les commerçants face à leurs problèmes quotidiens. Ces deux associations seront appelées dans l'avenir à apporter leur expérience aux adhérents de l'UCAP. Pierre Monin n'a pas souhaité se représenter au bureau de L'UCAP. C'est Guy Benkemoun, vice-président, qui a

assuré la suite de l'ordre du jour après avoir remercié Pierre Monin pour son activité lors des années passées. Il lui a offert un Monopoly du quartier, fabriqué par Michel Ducoeur à partir de photos des commerces. Hormis Pierre Monin et Gérard Lévy qui a cessé son activité, tous les autres membres du bureau actuel ont été réélus à l'unanimité par les vingt et un adhérents qui se sont exprimés.

Neuf ans au service de l'Ucap

Pierre Monin a pris la papeterie Berger en 1994. Il n'existait plus à l'époque d'association de commerçants sur le quartier. En 1997, quelques uns ont souhaité en recréer une, ils ont contacté Pierre Monin, se sont réunis au printemps 1998 et l'ont proposé comme vice-président puis président lors de l'assemblée générale de 1999. « J'avais une certaine expérience des activités associatives.

Mon but était d'assurer le suivi des aménagements prévus dans le quartier, créer de l'animation et assurer la défense de l'intérêt des commerçants » explique l'ex-président qui se souvient que les premières assemblées se sont déroulées à la MJC Perrache avec cinq ou six adhérents. « On a organisé de nombreuses animations, on a essayé de s'associer à l'ensemble des partenaires du quartier et on a joué un rôle non négligeable lors des travaux du tramway qui ont été

fédérateurs pour l'UCAP », ajoute-t-il. D'une douzaine d'adhérents en 1998, l'association en comptait cinquante-deux en 2005-2006. Pierre a connu des satisfactions : « Faire connaître et reconnaître l'UCAP auprès des politiques, des institutionnels et des associations » mais aussi des regrets : « les conditions d'indemnisation d'une partie des commerçants suite aux travaux du tramway m'ont laissé perplexe. L'augmentation des baux commerciaux risque de dissuader certains commerçants de poursuivre leur activité et je souhaite la mise en place d'une réglementation qui encadre cette évolution ». Pierre Monin envisage de vendre la papeterie ce qui explique son retrait du bureau de l'UCAP. « Je quitte la présidence avec un petit pincement au cœur. Il me reste à souhaiter bon vent à toute l'équipe que je connais bien mais je suivrai avec intérêt tout ce qui se passera dans le quartier ».

de l'auteur. Deux séances à 15 h 30 et une autre à 18 h 30. Lecture destinée aux enfants de 7 ans, gratuite et organisée par Gilles Gibert Joseph, 6 rue de la République, 69001 Lyon. Tél. : 04 72 77 76 74 - direction@gibertjoseph.com

Le quartier de Perrache
Le quartier de Perrache est un quartier d'habitat ancien et moderne. Il est situé à l'ouest de Lyon, entre la gare de Perrache et la gare de Saint-Exupéry. Le quartier est traversé par le cours Charlemagne et le cours Bayard. Le quartier est desservi par le tramway et le métro. Le quartier est un quartier vivant et animé. Il offre de nombreuses possibilités de logement et de commerces. Le quartier est un quartier à découvrir.

Le quartier de Perrache est un quartier d'habitat ancien et moderne. Il est situé à l'ouest de Lyon, entre la gare de Perrache et la gare de Saint-Exupéry. Le quartier est traversé par le cours Charlemagne et le cours Bayard. Le quartier est desservi par le tramway et le métro. Le quartier est un quartier vivant et animé. Il offre de nombreuses possibilités de logement et de commerces. Le quartier est un quartier à découvrir.